

• LES DROITS DE L'HOMME : Portraits

Une affaire de femmes aussi ...

Longtemps les droits de l'homme, avec un grand H, ont été l'affaire exclusive de l'homme, avec un petit h. Dans les instances et lieux publics comme dans les cercles fermés, il était seul à réfléchir, discuter et dicter les lois et les professions de foi en la matière. Aujourd'hui, quelques femmes sont admises dans le club. Certaines d'entre elles ont réussi à investir jusqu'aux hauts lieux de la décision juridique. Cela se passe évidemment chez nous au Maroc. Le cas le plus illustre est celui de Saïdia Belmir, que feu S.M. Hassan II avait désignée, (en juin 1999) membre du Conseil Constitutionnel. Qu'il soit le signe d'une évolution positive des mentalités ou la traduction d'une volonté politique, l'acte est à méditer. Par une initiative de parti politique, cette fois-ci, Aïcha Belqaid se retrouve seule membre féminine au Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH). Et c'est sur un plan international qu'une Marocaine obtient sa conse-

cratation. Cela se passe au niveau de l'Unesco où Khadija Elmadmad est élue, pour un mandat de deux années, à la présidence du réseau UNITWIN sur la migration forcée. Le Professeur universitaire, et l'un des membres fondateurs de l'OMDH, relayera à ce poste le Britannique David Turton, directeur du Centre d'études sur les réfugiés à l'Université d'Oxford. Trois femmes, trois profils et trois cheminements différents, mais que leur destin mène vers un seul et même objectif, celui de défendre et de préserver les droits de leurs semblables. Leur engagement, elles le prennent au sérieux. Car, au-delà de la délicatesse de leur mission et de son caractère solennel, elles se sentent investies d'une lourde responsabilité. Celle de représenter dignement la femme marocaine; afin qu'elle puisse accéder plus facilement aux cercles de la prise des décisions. De l'intérieur du système elles luttent, chacune à sa

manière, pour que soit entendue la voix de la femme. Elles se battent pour que la femme ne reste plus cette «mineure sous tutelle» et cette «exclue du pouvoir décisionnel». Dans leur engagement quotidien elles s'insurgent, d'ailleurs, contre cette idée qui voudrait faire une distinction entre les droits de l'homme en général et ceux, particuliers de la femme et des enfants. «Les droits de l'homme sont un tout, qui ne suppose aucune division», clament-elles. Elles sont, enfin, convaincues que «le XXIème siècle sera celui des droits de l'homme ou ne le sera pas». Mais, elles restent conscientes que le combat est difficile à mener. Car, au même moment où les voix s'élevaient, à travers le monde, pour célébrer et consacrer la démocratie, les foyers de tensions et de conflits se multipliaient et avec eux les violations au quotidien des droits humains. La protection des droits de l'homme est conque, par ces

femmes acquises à la cause, comme un combat quotidien et permanent. «Les avancées encourageantes» que le Maroc vient d'enregistrer en matière des droits de l'homme, elles les constatent de près et savent, mieux que quiconque, en apprécier la portée. Malgré cela, elles sont persuadées que beaucoup reste à faire. «L'action est à mener en profondeur et à différents niveaux», soutiennent-elles. Car, dans un pays comme le nôtre où près de 50% de la population est analphabète l'effort est à mener au niveau de l'éducation et de la sensibilisation pédagogique. Une action de longue haleine qui n'est jugée que de mener, préconisent-elles, en parallèle avec celle d'une réforme profonde et progressive du cadre juridique. Les voix de ces trois Marocaines portent jusqu'au-delà des frontières nationales. Saïdia Belmir est présente dans des conférences et autres rencontres inter-

nationales pour expliquer le processus de modernisation entrepris par le Maroc. Aïcha Belqaid est cette femme qui n'a pas hésité à pousser un cri en plein centre de Madrid, dénonçant les agissements du pölsario et appelant sur les ONG espagnoles à rompre le silence déloyal sur les séquestrés de Tindouf. Quant à Khadija Elmadmad, elle se bat sur un front encore nouveau, celui des droits des immigrés. Elle est l'une des rares spécialistes au monde en la matière et elle a su employer à passer le flambeau à des jeunes Marocaines, depuis qu'elle pu obtenir la création de cette branche à la Faculté des sciences juridiques de Casablanca. Saïdia Belmir, Aïcha Belqaid et Khadija Elmadmad sont donc des femmes peu ordinaires. Portraits de trois battantes qui portent en elles l'espoir de toutes les Marocaines.

KHADIJA RIDOUANI

Aïcha Belqaid, membre actif du Conseil Consultatif des droits de l'Homme

L'engagement jusqu'au bout des ongles

Le ton calme et le débit lent, Aïcha Belqaid remonte le temps pour nous raconter sa vie de petite fille, chérie par un grand-père à la barbe imposante qui l'admettait dans son cercle. Une grande figure historique du Moyen-Azès que ce calif de la tribu des Aït Saghrachien (eux qui désignent le chaco). Si Saïd Ou Mohand, Commandeur de l'Ordre du Oussama Alaouite Chérifien. Organisateur de la résistance contre l'occupation étrangère.



C'est dans cette bourgade du centre du pays que la petite fille allait connaître le chemin de l'école. Durant sa scolarité, qui se faisait au rythme des déplacements pour des motifs de fonction d'un père militaire, Aïcha Belqaid était plutôt un observateur neutre mais attentif de son environnement.

Le bac en poche, à dix-sept ans, son choix de branche est vite fait : ce sera le droit à la faculté de Casablanca, étude qu'elle mène avec un sérieux exemplaire jusqu'à son terme. Après une licence en sciences politiques, puis un DES en sciences administratives, la voilà au cabinet du ministre des Postes et des Télécommunications de 1983 à 1989. Maître-assistant à l'École nationale d'administration, elle soutient en décembre 1993

une thèse de doctorat sur le statut juridique de la presse écrite au Maroc. Depuis, sa carrière à l'ENA prend une autre tournure. Elle y enseigne désormais les libertés publiques tout en participant activement à des groupes de recherche spécialisés sur la formation, la réforme de l'administration et les juridictions administratives. Membre du CCDH depuis octobre 1998 - seule femme de cette institution - elle s'y distingue par son goût du travail, des études et sa contribution à plusieurs groupes spécialisés dont celui du suivi des recommandations préparées par cet organe. La polémique suscitée par les jugements en série de la presse ne la laissent pas indifférente.

Loin des jugements de valeur et des pétitions enflammées, elle préconise - en spécialiste du droit - une réforme du cadre légal qui régit la profession sur la base des principes de liberté et de responsabilité. Sa conviction est que sans un statut juridique adéquat, à même de réguler et de protéger la profession tous les dérapages seront permis.

De sa place au sein du CCDH, dans le cadre de la commission de la Communication et des relations avec les ONG, elle s'applique à apporter sa touche personnelle à l'édifice. Initialement, la rencontre avec le Conseil consultatif des droits de l'homme fut une aventure, elle devient au fil des jours une

histoire de grande passion. Dans cet espace où elle est la seule femme nommée par feu S.M. Hassan II, elle a trouvé des raisons à son engagement en faveur des droits de l'homme. C'est ainsi que sa voix s'est élevée, en plein cœur de la capitale espagnole, où elle représentait le CCDH à un colloque organisé en janvier 2000 par Amnesty International, dans un cri de colère contre les conditions inhumaines subies par les séquestrés de Tindouf. Dénonçant, du haut de la tribune, les «multiples formes de répression et d'humiliation auxquelles sont soumis les séquestrés (emprisonnements arbitraires, restriction à la liberté d'expression et de jouissance de biens privés, viols, liquidations physiques...), elle a lancé un appel pressant aux ONG espagnoles de «rompre le silence déloyal au sujet de toutes les personnes séquestrées».

C'est au nom de cette même force d'indignation qu'elle a participé, au côté de Patricia Boyer, au tournage du film d'Alain Sédouy, sur France 3, sur l'histoire oubliée des gnomiers qui avaient versé leur sang pour les principes de liberté. «Un moment d'histoire, contesté, qui ne doit pas être occulté de la mémoire collective des Français, parce que les gnomiers ont payé un lourd tribut pour la libération des villes de France...» Féministe engagée, celle qui organisait en 1998 - pour le com-

te de son parti - un colloque international au sujet des «femmes face aux défis du 21ème siècle», vit sa nomination au CCDH comme un devoir et non un privilège. Elle se tue à la tâche, non pour prouver ses capacités mais pour avoir le sentiment de la mission accomplie.

Les encouragements de ses collègues et leur attention fraternelle à son égard lui donnent des raisons de se surpasser. «A la limite, j'oublie que je suis une femme», lance-t-elle sur un ton détaché. A l'intérieur des commissions comme dans le cadre des missions qui lui sont confiées à l'étranger, Aïcha Belqaid garde cet air d'éleveuse studieuse et appliquée. En dehors du CCDH, elle reste une femme active. Présente dans le monde associatif, elle défend la seule cause qui lui est chère, celle de ses semblables. Loin d'être des slogans, la protection et la promotion des droits de l'homme sont chez elle l'expression d'un engagement permanent.

La bataille à engager sur un plan local se situe, selon elle, au niveau d'une éducation à la culture des droits. C'est là où réside la vraie voie de salut. Sur un plan international, elle s'élève contre toutes les formes de standardisation de ce concept, certes, généraux des droits de l'homme. C'est ce qu'elle a donné à savoir aux représentants de

pays occidentaux venus assister au cinquième atelier sur les institutions nationales tenu à Rabat en avril dernier. Tout en soutenant que les droits de l'homme doivent être conçus dans une vision globale et générale, elle se bat pour que les spécificités culturelles et identitaires de chaque pays soient préservées. «Pas d'intégrisme universaliste», clame-t-elle.

Femme pressée, partagée entre les responsabilités, Aïcha Belqaid n'oublie pas de consacrer un temps pour sa famille. Entre deux déplacements, elle retrouve avec toujours la même joie, son mari et sa fille unique de neuf ans. Elle redevient la gamine qui découvrait le bonheur d'être entourée dans une famille de l'ancien caïd dont les membres de sa progéniture n'en comptaient pas moins de 56 membres.

Elle reste tout simplement une femme dont l'instinct maternel la pousse à donner encore et encore plus d'amour pour son enfant. En somme, Aïcha Belqaid est une femme disciplinée, un côté «bon petit soldat» imprégné par son éducation auprès d'un grand-père, qui fut un des chefs de l'autorité locale, et un père qui servit dans les rangs de l'armée. Mais dans tout cela, elle reste une femme chez qui l'engagement intellectuel est doublé d'un raffinement qui devient chez elle comme une seconde nature.

K.R.

Khadija Elmadmad, Présidente du Réseau UNITWIN sur la migration involontaire

Le pari de l'indépendance



Lorsqu'elle parle, son regard s'anime. Elle accompagne son discours passionné par des gestes rapides, entraînant ainsi son interlocuteur dans son monde en perpétuel mouvement. Professeur universitaire, consultante confirmée, Khadija Elmadmad parcourt le monde, tel un globe-trotter, pour animer des conférences, donner des cours ou participer à des groupes de travail et de recherche sur les questions de droits de l'homme et des migrations.

toujours, avec détermination et persévérance, elle ne laisse rien au hasard. Présente, appliquée, elle reste aussi à l'écoute de ses partenaires. A l'OMDH, où elle fut parmi les membres fondateurs, ou dans d'autres ONG nationales et internationales où elle poursuit le combat, sa devise n'est autre que le travail. Femme de principes, comme elle se définit elle-même, elle tient plus que tout à conserver son indépendance. Le militantisme est une vertu chez elle et non un prétexte. Femme rationnelle, elle se dit contre les idéologies. Et lorsqu'elle se bat, c'est généralement pour les autres. Aujourd'hui son combat concerne les personnes que le destin a contraintes de quitter leur terre pour des contrées lointaines et généralement, peu hospitalières. Le constat de la spécialiste est vérifié et étayé par les chiffres: «les flux migratoires de plus en plus importants à travers le monde sont accompagnés de grandes violations des droits de l'homme». Une injustice peu visible du fait du manque d'intérêt accordé à la question.

Khadija Elmadmad, disciple de Barbara Harrell Bond, la spécialiste incontestée du domaine et fondatrice du Refugee Studies program de l'Université d'Oxford, apporte sa contribution à une œuvre de salut pour la population des migrants. A travers ses travaux de recherche, elle tente de sensibiliser à la préservation de leurs droits. La reconnaissance, pour cette actrice est venue de l'étranger. Son élection à la présidence du réseau UNITWIN/UNESCO sur la migration involontaire en est la consécration. Et c'est le directeur du Centre d'Etudes sur les réfugiés à l'Université d'Oxford, qui était son prédécesseur à ce poste, qui lui passera le témoin en juin 2000 pour un mandat de deux ans. Une des premières actions qu'elle a entreprises dans ce domaine, c'est d'obtenir la création d'une unité de formation et de recherche (UFR) «migration et droits» à l'Université Hassan II-Ain Chock de Casablanca. Son souci est de préparer une jeunesse marocaine à prendre la relève. La spécialité est toute récente et elle a de l'avenir. «Dans ce domaine encore vierge, explique-t-elle, les débouchés pourront être trouvés au-delà des frontières nationales pour les diplômés qui arriveront à faire leurs preuves». Cette femme de tête reste convaincue que la différence se fera par la compétence. Au Maroc comme ailleurs, la promotion des droits de l'homme relève du travail quotidien et permanent. Car, il y aura toujours des abus et des violations en la matière. Ses déplacements réguliers à l'étranger lui donnent, par ailleurs, l'occasion et le privilège de comparer la situation de son pays, particulièrement en matière de respect des droits de l'homme, avec celles des autres contrées. A ce propos sa région est faite: «S'il y a un pays où je voudrais vivre, c'est bien le Maroc...», conclut Khadija Elmadmad. Car, en définitive, elle est marocaine et bien dans sa peau.

K.R.

Saïdia Belmir, membre du Conseil Constitutionnel

Le sens de la mesure comme mode de conduite



Femme de caractère, intellectuelle de haut niveau et juriste confirmée, Saïdia Belmir est aussi une femme au cœur sensible qui reste consciente des souffrances et malheurs des autres, attentives à leurs joies. C'est ainsi, que lorsque feu S.M. Hassan II la désigne membre du Conseil Constitutionnel, elle retiendra les paroles du Roi défunt plus comme un hommage à l'ensemble des femmes, qu'une consécration pour sa propre personne. Elle interprète ce geste comme un signal fort à l'adresse de la société. D'autant que cela s'est fait de manière solennelle par le biais d'un discours adressé aux membres nommés au Conseil. «A travers moi, S.M. a voulu dire tout son encouragement à la femme marocaine».

de son temps, mais garde les pieds sur terre. En un mot, la ligne rouge ne fut jamais franchie. La neutralité devient ainsi la devise de Saïdia Belmir. Une devise qui s'est révélée payante au fil des ans. Mais, «neutralité n'est pas conformisme», précise le membre du Conseil constitutionnel qui garde en elle cette étincelle salvatrice d'humanisme. Un humanisme qui elle pousse tout au fond d'elle et qui l'amène à adopter des positions courageuses dans le cadre de ses activités sociales, notamment lorsqu'elle est sollicitée par des ONG pour apporter son éclairage de juriste, rodée à la fonction, dans le cadre d'affaires difficiles et/ou délicates. Et de l'expérience, elle en a. Elle l'a acquise le long d'une carrière remplie.

Ce qu'elle traduit par un «contact professionnel avec les réalités sociales», ce sont ces années passées comme juge, substitut du Procureur général ou, encore, conseillère auprès des tribunaux de Rabat, puis à la Cour suprême. Son travail au ministère de la justice, ou elle débutera sa carrière professionnelle dès les années soixante-dix, l'aidera beaucoup dans sa mission présente au Conseil constitutionnel. Ce parcours riche, donnera de la consistance à son travail, sa compétence fera le reste. Elle gagnera en prime le respect et l'admiration de ses collègues. Pour cela, il n'y a qu'une solution: le travail. «C'est le prix à payer», soutient ce bout de femme dont la vie entière est faite de labeur acharné.

Se conformer aux règles strictes imposées par la profession, ne semble empêcher cette battante qui semble en définitive suivre sa propre voie, d'innover. C'est ce qui rajoute à son charme. Lorsque vous la rencontrez sur son sujet favori, la jurisprudence, ce sera sujet redevient pétillants. Elle explique, ana-

lyse et argumente. Ses positions valent leur pesant d'or. Le chantier des réformes juridiques nécessaires au Maroc devrait, selon elle, débiter par «une autre manière de lire les textes de lois, afin de constater leur insuffisance et/ou leur inefficacité». Pour elle l'action impérative visant à repenser la production normative devrait prendre en compte le contexte économique, social et le cadre identitaire du pays. Elle devrait, également, se faire dans le cadre d'une vision globale et à long terme.

En spécialiste des droits de l'homme, pour y avoir consacré des thèses de doctorat et autres travaux de recherche, elle préconise qu'ils soient pris dans leur globalité. «Si on subdivise les catégories, on se trompe de chemin», affirme-t-elle. Une conviction qu'elle a acquise pour avoir beaucoup travaillé sur les conflits conjugaux et autres problèmes familiaux et constaté les violations en matière des droits humains. Quoiqu'elle conçoive qu'il faut commencer à la base, en se consacrant à préserver les droits des êtres les plus démunis, à savoir les enfants.

D'énormes déficits sont certes constatés, notamment, en matière d'éducation et de santé. Mais le bon diagnostic ne serait pas facile à faire. S'il est avéré qu'il faut le faire, cela doit se concevoir, suggère Saïdia Belmir, «en considération d'un projet de société». Mais pour cela «des questions essentielles doivent sans doute être posées», nous dit-elle: Que voulons nous faire? Avec quels moyens? Et quelles sont les pistes à suivre? Questions pertinentes, s'il en est. Car, il importe de ne pas renverser l'équation. Rationnelle, cette femme qui a le cœur sur la main, le reste jusqu'au bout.

K.R.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES MATÉRIEL MEDICAL JEUDI 25 MAI 2000 à 20h00 Exposition Publique le 25/05/00 à 18h00 Listes détaillées et renseignements au 00 331 69 46 60 87 PARISUD ENCHERES ZI Croix Blanche-91700 Ste-Geneviève-des-Bois

AVIS DE COUPURE D'EAU POTABLE En raison des travaux sur le réseau d'eau potable, nous informons notre aimable clientèle qu'une baisse de pression, pouvant aller jusqu'à la coupure d'eau, aura lieu le mercredi 17/05/2000 à partir de 9h00 à Kariat Oulad Moussa Secteur 4 à Salé en particulier; Zankat Al Marah - Zankat Annajd - Zankat Al Mnsjld - Zankat Al Khair - Zankat Marrakech - Zankat Rich - Zankat Tazari - Zankat Bouanan - CH. Moulay Ismail Pour de plus amples informations nous vous prions de bien vouloir nous contacter aux numéros suivants: Tél: 73.38.51 / 72.78.71 Nous vous remercions de votre compréhension.

MARRAKECH VOYEZ WREDE